



L'ÉT NCELLE

QUE CE SOIT CELLE DE L'INTELLIGENCE, INDISPENSABLE POUR COMPRENDRE CE QUE NOUS VIVONS OU SUBISSONS, OU CELLE DONT ON A BESOIN POUR ALLUMER LES FEUX DE LA COLÈRE QUAND ELLE SE FAIT NÉCESSAIRE.

N° 23
JUIN-JUILLET 2013

NOS TROIS PRIORITES REVENDICATIVES POUR LA RENTREE

LES SALAIRES

Le point d'indice de la fonction publique détermine plus de 80% de la rémunération des fonctionnaires. **Le gouvernement vient de confirmer son gel en 2013 et 2014.** Depuis le 1er juillet 2010, date du début du gel du point, il a perdu 5.5%. Un gel du point d'indice jusqu'en fin 2014 représenterait 120 à 150 euros de perte pour un agent de catégorie C.

L'EMPLOI, LES CONDITIONS DE TRAVAIL, LES MISSIONS

Pendant 5 années les agents de la DGFIP ont fait les frais de la **Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP)**. Emblème du Sarkozisme, appuyée sur la fusion DGI-DGCP, elle a sabordé le service public fiscal, foncier et financier, laminé les effectifs et conduit à une dégradation sans précédent de la vie au travail, de l'accomplissement des missions et des conditions d'accueil des usagers. Aujourd'hui, c'est sous couvert de la Modernisation de l'Action Publique (MAP) que le gouvernement poursuit une politique similaire à celle du gouvernement précédent à la seule différence qu'il prétend y associer syndicats et agents (cf. la démarche stratégique à la DGFIP).

LES RETRAITES

Le « rapport MOREAU » qui doit de servir de base à la réforme des retraites préparée par le gouvernement est un cocktail de mesures qui engendreront **une baisse généralisée des pensions, dans le secteur privé comme dans le secteur public.** La proposition de modifier le calcul de la pension des fonctionnaires en prenant pour base les salaires des dix dernières années de la carrière, au lieu des 6 dernier mois, aboutirait en moyenne à une baisse des pensions des fonctionnaires de 10 % dans la catégorie A, 8 % dans la catégorie B et 6 % dans la catégorie C.

RETRAITES : combattre les idées reçues ⁽¹⁾

« (...), l'argument « on vit plus vieux, il faut travailler plus longtemps » est invoqué, et il semble de bon sens. Notons pourtant que l'augmentation de l'espérance de vie ne date pas d'aujourd'hui et que, par le passé, le partage de la richesse produite a permis qu'elle s'accompagne de la diminution du temps passé au travail et d'une amélioration globale du niveau de vie. Mais surtout augmenter la durée de cotisation relève d'une double hypocrisie.

Hypocrisie, quand on sait qu'une grande partie des salarié-es est déjà hors emploi au moment de liquider leur retraite. (...) Augmenter la durée de cotisation revient au final à faire baisser le montant des pensions sans oser le dire.

Hypocrisie encore, car vouloir faire travailler les salariés plus longtemps dans le contexte actuel de chômage revient aussi à rompre le contrat entre les générations. (...). Décaler l'âge de départ à la retraite revient à préférer entretenir le chômage des jeunes plutôt que de payer des retraites.

Enfin, ce qui est important est moins l'espérance de vie que l'espérance de vie en bonne santé, et toutes les années de retraite ne sont pas équivalentes.

(...)

Mais, nous dit-on, il faut combler le « déficit abyssal » des régimes de retraites. Il y a d'abord là un élément paradoxal. Car l'aggravation du déficit est la conséquence directe des politiques d'austérité qui jettent la France et l'Europe dans une spirale récessive et entraînent une montée du chômage... et donc des déficits. (...). Pourtant, ce qui nous est proposé aujourd'hui est d'aggraver encore cette politique. En finir avec l'austérité, relancer l'emploi par une réduction du temps de travail et une politique audacieuse d'investissement en matière sociale et écologique permettraient déjà de résoudre une bonne partie du problème.

(...)

Enfin, la part des retraité-es augmentant dans la population, il est nécessaire, à moins de vouloir les appauvrir, d'accompagner cette évolution en attribuant aux pensions une part plus grande de la richesse créée. Il est ainsi possible de relever progressivement les cotisations patronales en baissant en parallèle les dividendes versés aux actionnaires (cette part est en effet passée en trente ans de 3 % à 9 % de la valeur ajoutée brute des sociétés non financières, sans aucune justification économique).

(...)

Bref, des solutions existent à condition de rompre avec les politiques actuelles et la logique d'un capitalisme financier prédateur. »

⁽¹⁾ Extraits d'un tribune libre intitulée « Retraites : pour un choc de répartition » de trois économistes de la Fondation COPERNIC parue dans le journal LE MONDE du 27/05/2013